

Cercle des entreprises et fondations d'entreprise

Un don d'entreprise au Festival Ravel vous permet de bénéficier d'une réduction fiscale de 60 % du montant pour la fraction du don inférieure ou égale à 2 millions € de votre impôt sur le revenu ou sur les sociétés. La réduction fiscale ne peut pas dépasser 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués).

Cercle « Menuet »

A partir de 2 000 euros : deux invitations VIP aux concerts et soirées d'ouverture et de clôture du festival, invitations aux master-class, le nom de votre société ou fondation listé sur le site et dans la brochure du festival.

Cercle « Valse »

A partir de 5 000 euros : quatre invitations VIP aux concerts et soirées d'ouverture et de clôture du festival et à deux concerts en plus de votre choix, invitations aux master-class, priorité de réservation d'une table au Gala, votre logo publié sur le site et dans la brochure du festival.

Cercle « Boléro »

A partir de 10 000 euros : six invitations VIP aux concerts d'ouverture et de clôture du festival et à quatre concerts en plus de votre choix, invitations aux master-class, votre logo publié sur le site et dans la brochure du festival, une page de publicité dans la brochure du festival, accès aux répétitions générales, priorité de réservation d'une table au Gala, possibilité d'organisation d'un concert par les stagiaires de l'académie au sein de votre entreprise au cours de l'année.